

Une profession à l'écoute de la personne



Christian Pierrat expose les projets de l'association G.A.R.D.E.

Jeudi après midi, à la maison hospitalière Saint-Charles de Baccarat, Christian Pierrat, directeur de l'association G.A.R.D.E (Garde aide et réconfort à domicile) a organisé une rencontre avec les intervenants à domicile des secteurs de Badonviller, Blâmont, Cirey sur Vezouze et Baccarat. Cette réunion avait pour but principal de permettre aux aides à domicile de se regrouper pour faire part de leurs préoccupations aux responsables de l'association et à ces derniers de

leur apporter des réponses et des précisions sur le fonctionnement et l'évolution du métier. L'aide à domicile est une vraie profession qui demande des aptitudes certaines. Le rôle joué par ce personnel est très important, d'une part, sur le plan matériel par la prise en charge des activités de la vie quotidienne (ménage, courses, préparation des repas,...) et d'autre part, par le soutien moral et le réconfort que leur présence procure aux personnes les plus isolées.

Afin de répondre encore mieux aux exigences du métier d'assistante de vie, l'association a proposé des stages de formation et la possibilité de valider les acquis professionnels.

L'avenir de la profession

L'association G.A.R.D.E, association mandataire, gère plus de 1.500 dossiers employeurs avec le concours de 620 aides à domicile. Sur les secteurs concernés aujourd'hui, cela représente la ges-

tion de 63 dossiers employeurs et de 37 aides à domicile toutes résidant sur ces secteurs. Le système d'intervention est très souple, de quelques heures à 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

Le rôle de l'association est d'évaluer avec la personne ou la famille, les besoins à satisfaire, de planifier l'intervention, de sélectionner le personnel, de gérer toute la partie administrative du dossier pour le compte de la personne aidée qui est employeur (URSSAF, contrats de travail, fiches de salaires,...) tout en veillant au respect des droits et obligations de chacun.

Pour Christian Pierrat « cette réunion de secteur qui a lieu une fois par an permet des échanges très importants car les intervenants travaillent individuellement et par conséquent ont du mal de se rencontrer. Aujourd'hui, nous avons abordé les nouvelles règles et discuté de l'A.P.A. Ces personnes nous font part de leurs soucis d'exercer une profession ingrate et précaire. Nous savons qu'elles le font avec leur cœur » et de conclure « ainsi, nous leur montrons qu'elles ne sont pas seules et peuvent compter sur nous ».

● Pour tous renseignements ou demandes de dossiers, contacter M. Ledoux au 03.83.75.46.43.